DRAGÉES de GÉLIS & CONTÉ

Approuvées par l'Académie royale de Médecine de Paris.

Le [illegible] fait à l'ACADÉMIE par MM. les Professeurs FOUQUIER, Premier Médecin du Roi des Français, BOUILLAUD et BALLY constate leur supériorité sur les autres Ferrugineux, et leur efficacité constante pour la guérison des PALES COULEURS, des PERTES BLANCHES, et de la plupart des MALADIES DES FEMMES. Elles sont prescrites avec le même succès aux personnes épuisées par des excès ou de longues maladies, aux enfans pâles et décolorés, aux scrofuleux, etc. On ne les vend qu'en boîtes carrées portant la signature ci-contre et les cachets GÉLIS et CONTÉ. *Gélis et Conté.* LABELONYE, Dépositaire-général. Chaque Boîte est accompagnée du Rapport fait à l'Académie.

A Paris, chez LABELONYE, Dépositaire général, PLACE DU CAIRE, 19. — Dépôt: à la NOUVELLE-ORLÉANS, chez MM. DUFILHO, rue de Chartres; PEYCHAUD, rue Royale, et DELOUCHE; — à NEW-YORK, chez M. JOHN MILHAU; — à LA HAVANE, chez M. LERIVEREND, et dans les principales pharmacies de chaque ville.

QUARTIER GÉNÉRAL, LÉGION DE LA LOUISIANE.

Nouvelle-Orléans, le 29 février 1848.

CONFORMÉMENT à la section 31 de la loi du 19 [illegible] 1842, il sera procédé mercredi 16 mars prochain [illegible] depuis 3 heures [illegible]

D. AUGUSTIN, Brigadier-Général.

P. A. NAUTRÉ, Aide de Camp.

SALSEPAREILLE

Du Docteur Townsend.

LE remède le plus extraordinaire qui soit au monde. [illegible]

Rhumatisme chronique, plus de	3,000 cas.
Dyspepsie	2,000
Débilité générale	400
Maladies de femmes	400
Scrofule	2,000
Maladie du foie	1,500
Hydropisie	400
Ulcères glanduleux	5,000

[illegible]

5,000 enfans.

[illegible] Rahway, 25 janvier 1847. [illegible]

G. W. McLEAN.

[illegible] ISAAC W. CRAIN.

GRAND REMÈDE POUR LES FEMMES. [illegible]

M. D. MOORE, Grande rue. Albany, 17 août 1844.

AUX MÈRES ET AUX FEMMES MARIÉES. [illegible]

OPINION DES MÉDECINS. [illegible]

H. P. PULING, M. D.
J. WILSON, M. D.
R. B. BRIGGS, M. D.
P. E. ELMENDORF, M. D.
Albany, 1er avril 1845.

Greenport, Long Island. [illegible] S. C. PRESTON, M. D.

DYSPEPSIE. [illegible]

DÉPARTEMENT DE LA BANQUE. Albany, 10 mai 1845. [illegible] W. W. VAN ZANDT.

Hémorrhoïdes. [illegible] JOHN HALL, 10 rue Fulton.

RHUMATISME. [illegible] ASHBELL WALKER, 22 rue [illegible]

[illegible] SETH TERRY. Hartford, 12 mars 1845.

Dépôt général, S. P. TOWNSEND M. D., No 126, rue Fulton, New-York. J. WRIGHT, Seul Agent, 151 rue de Chartres.

675 CHARRUES.

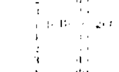

Les soussignés viennent de recevoir de Hall et de Bellen [illegible] de Maysville, Kentucky, [illegible]

AUSSI—Un grand assortiment de charrues de [illegible]

HOGAN, TUREAUD & CONAND, 29 Vieille Levée. 26 nov—6m

Sulfate de quinine, de morphine, [illegible] H. BONNABEL, Droguiste, rue Tchoupitoulas. 14 jan.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LES Drs P. BLANCHARD & A. LION, chirurgiens dentistes des facultés de Paris et Nlle-Orléans, ont transféré leur domicile au No 77, rue du Canal, entre St Charles et Carondelet, côté de la 2e Municipalité. 19nov

SUCRE de la Havane—2[illegible] caisses sucre blanc en déchargement du brick F. Boulé, à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 36, Vieille Levée. 12 fev

2000 BARILS chaux de pierre, en déchargement, et à vendre par JOHN HAYMAN & CO., 72, rue Poydras et 11 Magasins Rouges 3e Municip.

LIMONS! LIMONS! à vendre par D. LANATA,

ANNONCES PARISIENNES.

EAU DE BOTOT — Rue Coq-Héron, No 5, seule maison où se fabrique la véritable. Cette EAU BALSAMIQUE et SPIRITUEUSE, connue avantageusement depuis si longtemps, fortifie les gencives, raffermit les dents, les entretient blanches et saines, arrête les douleurs et donne à l'haleine une odeur suave. 1an—v. & camp.

FABRIQUE DE TOILES ET CUIRS IMPREGNES DE CAOUTCHOUC, GAGIN, A CLIGNANCOURT (Montmartre).

Le CAOUTCHOUC par le procédé GAGIN, rend hydrofuges, imperméables et souples, les Tissus et Cuirs qu'on en imprègne. On les emploie dans l'Armée pour Havresacs, Manteaux, Coiffes, Pèlerines; dans les hôpitaux pour lits de enfans et pansemens; dans la marine pour prélats et manteaux; dans les chemins de fer pour couverture de wagons, &c. Pour plus amples explications, prospectus d'échantillons, s'adresser au bureau du journal. 19f v

PAPIERS DE SURETÉ. M. GERMAIN SIMIER; IMPRIMEUR & GRAVEUR, 245, Rue ST-HONORÉ, à PARIS,

A rendu tous les Mandats, Traites, Bons du trésor, Billets de banques, Actions, Obligations et généralement tous les Papiers-monnaie *inimitables*. S'adresser pour voir les Echantillons et pour renseignements au bureau du journal. 19fév—2f

LONGUEVILLE, No 10, RUE RICHELIEU, *Près le Théâtre Français,* SEULE MAISON SPECIALE A PARIS, OÙ L'ON TROUVE TOUT FAITS: **Chemises, Caleçons & Gilets.** 1an—3pm

PATE PECTORALE ET SIROP PECTORAL DE LAIT D'HUITRE, *De T. BAUDON & Co, Brevetés.*

Seuls propriétaires du procédé pour extraire le lait glutinaux générateur de l'huître, guérissant radicalement les rhumes, asthmes coqueluches, irritations de poitrine. Pour les expéditions, rue de Jussieu, No 11, et rue St Martin, No 98. 19fév—6m2ps

Institution Classique et Commerciale, DE G. BOYER ET L. SIRET. *No 113, rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne.*

M. G. BOYER, fondateur de cette Institution, la plus ancienne de la Nouvelle Orléans, a l'honneur d'informer les parents qu'il vient d'en remettre la direction absolue à M. L. Siret, son associé.

Le choix qu'il a fait de ce professeur, connu depuis [illegible] en Louisiane est, dans sa pensée, de nature à mériter la continuation de la confiance dont il est heureux [illegible] depuis plus de seize ans.

M. L. SIRET, ex vice président du Collège Jefferson, n'est plus à son début dans la carrière de l'enseignement; lui aussi est fier déjà de quelques [illegible] figurent honorablement dans la société louisianaise. Il aborde donc une nouvelle tâche avec [illegible] qu'avec zèle.

Ainsi que son premier moyen d'action est d'inspirer aux jeunes gens le goût du travail, de leur APPRENDRE A ETUDIER: son ambition n'est pas d'avoir un système, une méthode à lui, mais surtout de compter sans le temps. Elève de l'Université de France, il varie le plan d'instruction suivant les divers besoins du temps et du pays.

Le cours d'études est, à la volonté des familles, aussi complet que possible. Le manuel du Baccalauréat de France sert, à quelques modifications près, en donner une idée sommaire.

Les modifications portent principalement sur l'étude de la LANGUE ANGLAISE, dont l'importance augmente de jour en jour et qui occupe la première ligne du programme.

Les cours élémentaires sont l'objet d'un soin tout spécial, vu l'influence décisive qu'ils exercent sur le reste des études.

La discipline, qu'il ne faut pas séparer d'un travail fructueux, car elle en est la première condition, est dirigée avec sollicitude; elle se fonde sur une exigence ferme et juste, proportionnée à l'âge et au naturel des élèves. Elle est calculée de manière à leur donner une idée exacte de l'ordre et du devoir.

L'institution reçoit des externes, des demi-pensionnaires et des pensionnaires. Voir le prospectus pour les conditions. 7août

Mandeville Academy.

CETTE Institution, située à Mandeville, sur les bords du Lac Pontchartrain, est dirigée par M. McManus et M. A. Doron, et professeur de latin, de français et de littérature au Collège Jefferson. [illegible]

Le prospectus de l'établissement se trouve chez MM. Steel, V. Hébert et Lelièvre, libraires à la Nlle-Orléans. 21juil—a

Garthwaite, Payan & Co,

10, rue du Canal, entre Chartres et V.-Levée,

ONT reçu par les navires suivants, Southerner, Manchester et Richard Cobden, qu'ils offrent à des prix excessivement bas pour du comptant ou des [illegible] les marchandises suivantes, par eux manufacturées: [illegible]

Les habitants, marchands, pacotilleurs et le public, sont respectueusement invités à venir examiner les marchandises ci-dessus, avant de faire leurs achats ailleurs. Le prix d'habillements d'hiver qui nous restent sont à vendre à bas prix. 19janv

Assurances contre les risques de mer, de rivières et du feu.

LES soussignés, agents du PELICAN MUTUAL INSURANCE COMPANY, de New-York, et des compagnies d'Assurances PROTECTION et ÆTNA, d'Hartford (Connecticut) prennent des assurances contre les risques de MER, de RIVIERES et de FEU aux termes les plus favorables.

Toutes les pertes que peuvent éprouver les compagnies sous nommées sur les risques pris à cette agence, seront réglées avec libéralité selon les usages des compagnies d'Assurances de cette ville, et payées avec promptitude en monnaies courantes des banques de la Nouvelle-Orléans.

Le bureau est au No. 17, rue du Camp. W. R. FOSDICK, G. C. LAWRASON, Agents. 14 sept—1an.

Agence de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Soleil.

Nouvelle Orléans, 6 novembre 1847.

L'ANNÉE fiscale de cette institution s'est terminée le 4 octobre dernier: les administrateurs ont déclaré un dividende aux clients de la compagnie de vingt pour cent sur le montant des primes gagnées, soit $103,745 32, durant l'année, et ont en outre déclaré un sous dividende de six pour cent, au comptant sur le scrip.

L'excédant existant de l'actif, disponible pour faire face aux pertes, se montait, le 4 octobre dernier, à $912,521 31, somme à laquelle il faut ajouter plus de $1200 [illegible] de primes encaissées depuis cette date, et qui est plus que suffisante pour couvrir les polices.

L'agence continue à assurer contre l'incendie, et les risques maritimes et de navigation intérieure. I. MATHEWS, agent, Coin Camp et Commune.

N. B. Notice sera donnée lorsque les certificats seront prêts à être délivrés. nov—17

DANSE ET VALSE.

M. ST-MAUR STUART, de New-York, a l'honneur d'annoncer au public de la Nouvelle Orléans et Lafayette, qu'il se propose de donner des leçons de danse, en tous genres. Il enseigne les pas les plus en vogue à Paris, avec les modifications nécessaires pour le salon, et la petite soirée. Les jeunes élèves, après un cours élémentaire de douze leçons de danse, de valse, et de maintien, pourront apprendre la Cachucha, Cracovienne, Zapateado, Domino Noir, Varsovienne, Mazurka, Pas Styrien, Ecossaise, Polka Bohémienne, Valse à deux et à cinq temps, Redowa, Quadrilles nouveaux, &c.

Salle de Terpsichore Lafayette,

Rue Rousseau, entre les rues Philippe et Soraparu.

Afin d'arranger les familles qui habitent Lafayette, M. Stuart a ouvert une classe dans sa salle neuve et magnifique, où il donnera des leçons de danse et de valse, &c. &c. Les leçons auront lieu les mardis et jeudis de 3 à 6 heures P. M. pour dames et enfants.

Les leçons pour les Messieurs auront lieu le même soir, de 7 à 10 heures, la première leçon aura lieu jeudi 20 courant. Pour conditions et plus amples informations, s'adresser à l'Académie, 95, rue St Charles, à la Nouvelle-Orléans, ou à la Salle de Terpsichore, les jours de leçons.

On enseigne la valse en quelques leçons. 12jan—6m.

DANSE ET ETIQUETTE.

Mr. CLISSEY, de retour en ville, annonce aux chefs de famille qu'il commencera ses leçons le novembre prochain, dans sa salle rue Carondelet, No 8, entre les rues Canal et de la Commune. Il y enseignera les danses les plus fashionables, la contredanse, la valse, la polka, la valse redowa, et la valse à deux temps, telles qu'elles sont enseignées à Paris. Il se flatte que les élèves qu'il pourra former trouveront dans ses leçons auront développé chez eux la grâce et l'élégance du maintien.

Dans le désir d'être agréable aux dames dont les familles résident dans le voisinage de Lafayette et à leur requête, M. Clissey a ouvert une Académie de danse, à l'encoignure des rues Melpomène et Prytanée, où il donnera des leçons les mardi et samedi, de 4 heures du soir jusqu'à la nuit.

M. CLISSEY a l'honneur d'annoncer aux Messieurs de cette ville qu'il ouvrira pour eux un cours de danse, de 7 heures du soir jusqu'à 10 heures, des [illegible] tout à ceux qui désirent apprendre en peu [illegible] La valse et la contredanse y seront enseignées dans l'espace d'un mois et ses élèves auront acquis le grand art de se présenter avec grâce et aisance dans un salon. M. Clissey peut invoquer, à l'appui de ce qu'il avance, le témoignage d'une foule de jeunes gens qui l'ont honoré de leur patronage l'hiver dernier.

M. CLISSEY prévient et guérit les étourdissements pendant la valse. 27oct—6m

CALLIGRAPHIE.

AVIS AUX PARENTS.

MM. DOLBEAR, No 23, rue de Chartres, et No 15, rue du Camp, font une classe à 4 heures P. M. pour la convenance des enfants qui vont à l'école.—Les autres classes ont lieu de 9 à 11 heures A. M. et de 7 à 9 P. M.—Il est moins dispendieux de bien faire enseigner aux enfants des bons commencements, que de leur laisser contracter l'habitude d'une mauvaise position, qui les rend difficiles à [illegible] dans la ville peuvent dans peu de jours acquérir une écriture élégante.—On reçoit des élèves, depuis 8 jusqu'à 16 ans.—Les dames peuvent acquérir une jolie écriture en peu de temps. 19 fev

FARINE—[illegible] barils farine, Washington St-Louis

200	do	do	McElroy	do;
200	do	do	Joreland	do;
200	do	do	Marine	do;

à vendre par JOHN O. WOODRUFF & CO, 93, rue des Magasins. 10 janv

INSTITUTIONS.

Institution de Jeunes Demoiselles. *Fondée par Mme ARPIN, dirigée par* **Mme DERON, Née HUET.** Nos. 107 et 109, RUE BOURGOGNE, entre CONTI et ST-LOUIS.

MME DERON, née HUET, en prenant la direction de l'Institution dirigée depuis sept ans par Mme ARPIN, sollicite la bienveillance que l'on a toujours si justement témoignée à l'institutrice qu'elle remplace.

Elève distinguée de la Maison Royale de St Denis, pourvue des diplômes d'institutrice supérieure, première maîtresse dans deux des pensions les plus renommées de Paris, Mme DERON, qui a déjà passé parmi nous plusieurs années, s'est fait connaître autant par la douce fermeté de son caractère, que par l'excellence de sa méthode d'enseignement.

Elle sera puissamment secondée par son mari. M. DERON n'a pas moins de titres à présenter aux familles. Tout nouvellement arrivé de Paris à la Nouvelle-Orléans, il y est déjà connu sous les rapports les plus favorables, bachelier ès lettres, licencié, inscrit en doctorat à la faculté de Paris, ancien élève de l'Ecole des Chartes, à la Bibliothèque du Roi, professeur de littérature, d'histoire et de philosophie à Paris. M. DERON est de plus écrivain et auteur de plusieurs ouvrages. Il consacrera tout son temps à faire des cours français dans les diverses branches de l'institution.

La langue anglaise sera aussi l'objet d'une attention toute particulière. Des maîtresses d'une capacité reconnue, et un professeur distingué, M. Olton, sont spécialement chargés de diriger les classes d'anglais.

Des dames du talent le plus remarquable et du savoir le plus éprouvé enseignent la musique dans la pension. Mme Boyer continuera de donner des leçons de piano; Mme Lavillebeuvre, des leçons de harpe et de piano.

Les autres arts d'agrément seront aussi enseignés par les meilleurs professeurs.

Tels sont, en résumé, dans l'ordre de l'instruction, les titres et les moyens par lesquels Mr. et Mme. DERON doivent assurer aux parents que les études de leurs enfants seront conduites avec supériorité.

Cependant, les choses qui constituent l'ordre de l'éducation l'emportant sur toutes les autres, Mme DERON se préoccupera avant tout de justifier la confiance des familles par les soins physiques, moraux et religieux qu'elle donnera à ses élèves. Former dans les jeunes personnes d'abord le cœur et le caractère, puis l'esprit; leur donner des principes purs et vrais, puis les préparer à entrer dans le monde avec aisance, mais aussi avec un sentiment profond du devoir, enfin arriver à faire d'elles des femmes à l'âme douce mais ferme aussi, à l'intelligence brillante, mais solide; à faire d'elles surtout, pour l'avenir, de bonnes mères de famille: voilà le but que se propose Mme DERON.

La pratique d'une éducation et d'un enseignement pareils vaudra à Mme DERON, elle l'espère, toute l'estime et toute la confiance qu'elle a déjà values à Mme Arpin.

Mme DERON maintiendra les conditions de pension établies par Mme ARPIN.

CONDITIONS:

Pensionnaires,	$25,
Demi pensionnaires,	15
Externes—1re et 2me classes,	10
Idem 3me, 4me et 5me classes,	8
Idem 6me classe,	6
Arts d'agrément, payés séparément.	
Musique—Piano et harpe, (Solfège et chant)	$12
Dessin,	6
Danse,	6

12 fév—3m.

WASHINGTON HIGH SCHOOL. PENSIONNAT ET EXTERNAT POUR Les Jeunes Demoiselles, SOUS LA DIRECTION DE MME DE LA GRACERIE, *Rue de l'Esplanade, entre Bourgogne et Dauphine.*

LA méthode suivie dans l'Etablissement ne fatigue ni l'attention, ni la mémoire des élèves. Les livres n'y sont point multipliés; et l'enseignement, rendu facile et attrayant par les efforts du professeur, est dégagé des mille minuties de la routine.

Deux professeurs de français et de littérature anglaises sont attachés à l'Institution Washington.

Les études comprennent l'*Anglais*, le *Français*, l'*Italien*, les *Mathématiques*, l'*Histoire*, la *Géographie*, l'*Histoire naturelle* et la *Rhétorique*.

Les plus jeunes élèves reçoivent les éléments de l'instruction primaire.

M. de la Gracerie est chargé de l'enseignement supérieur. Il donne également ses soins à la seconde classe préparatoire.

A la demande de plusieurs familles, une quatrième classe est ouverte pour les enfants qui ne savent pas encore lire.

La musique est devenue une partie essentielle de l'éducation d'une jeune personne. M. Curto, professeur honorablement placé dans l'estime publique, donne ses soins éclairés à l'enseignement de cet art. Un second professeur exerce les élèves.

Afin que les familles et le public puissent constater les progrès des élèves, deux examens auront lieu chaque année, l'un en février, l'autre en juillet.

Mme de la Gracerie, voulant donner aux jeunes personnes qui lui seront confiées tous les soins affectueux d'une mère, ne recevra qu'un nombre fort restreint d'élèves pensionnaires.

L'instruction religieuse est l'objet d'une sollicitude toute particulière. Les élèves catholiques sont préparées à la première communion.

L'INSTITUTION WASHINGTON est située dans le quartier le plus sain de la ville. Les salles destinées aux classes sont vastes et bien aérées.

La Directrice invite les familles à visiter son établissement.

CONDITIONS.

Les pensionnaires paient, le blanchissage compris	$20
Les élèves de la 1re classe	8
Les élèves de la 2me classe	6
Les élèves de la 3me classe	5
Les élèves de la 4me classe	4
Le prix de la demi pension, les frais d'enseignement non compris, est fixé à	6

La musique, le dessin et la danse se paient à part. La Directrice s'estime heureuse de pouvoir offrir aux familles les références suivantes:

MM. Dr. MERCER, MM. S. SACÉ, P. CONREY Jr. H. M. WRIGHT.

Institution pour les deux sexes Dirigée par M. ET MME GOUBAULT, (*Enseignement par la méthode Malavergne.*) RUE DES REMPARTS, No. 141, entre les rues Saint-Pierre et Toulouse. (CLASSE LE SOIR.)

L'ETABLISSEMENT fondé par M. et Mme Goubault, en janvier 1847, réunit aujourd'hui toutes les conditions de stabilité et de durée. Dans le but d'en donner aux familles une nouvelle assurance, M. Goubault va, d'après l'agrément et la volonté expresse de M. Malavergne, adopter la méthode basée sur le principe de la localisation personnifiée, méthode dont la puissance est établie parmi nous d'une manière irréfragable. La Cour des Etats-Unis a breveté M. Malavergne et lui a reconnu le privilège d'une invention aussi profonde qu'humanitaire. Toutes les classes de la société devaient participer à un tel bienfait. Aussi, M. et Mme Goubault, s'empressent-ils d'annoncer aux familles, qu'à partir du 1er janvier 1848, la méthode basée sur le principe de la localisation personnifiée, ou signes sensibles sera adoptée et enseignée dans leur établissement. Deux professeurs, l'un d'anglais, l'autre de français, donneront leurs soins éclairés aux élèves, en les initiant à un enseignement dont les merveilleux résultats ne seront pas mis en doute.

Le programme de l'enseignement comprend:

1o. Lecture,—Ecriture,—Arithmétique,—Géographie,—Grammaire,—Histoire,—Catéchisme;

2o. Mathématiques,—Analyse logique,—Astronomie,—Sciences naturelles.—Religion.

Mme Goubault enseignera aux jeunes personnes la Couture, la Tapisserie, la Broderie et tous les ouvrages qui conviennent à leur sexe.

Les enfants des parents qui le désireront seront conduits au catéchisme de l'église, pour y être préparés à la première communion, et un respectable ecclésiastique viendra visiter de temps en temps l'institution.

La plus active surveillance est exercée dans l'établissement.

CONDITIONS.

Pensionnaires (blanchissage compris)	$20 00 p. m
Demi-pensionnaires	10 00 do
Externes	4 50 do

La musique, la danse et le dessin architectural se paient à part.

REFERENCES.

Première Municipalité, Dr. A. Mercier, No. 110 rue de la Douane.

Seconde Municipalité, Mr. J. M. Lapeyre, No. 66, rue St-Charles.

Troisième Municipalité, Mr. A. Dimitri, surintendant des Ecoles Publiques de l'Etat. 27 jan

Draps de Lit de Coton.

100 balles 4|4 Checopee D draps de lits écrus.

50	do do	cabot	A	do
25 caisses	do	Dwight	A	do blanc.
10	do	9|8 supérieur		do do

à vendre par McDOWELL & PECK, 14 jan 56, Gravier.

VERRERIE pour Droguistes et Pharmaciens.—Un grand assortiment dernièrement reçu et à vendre par H. BONNABEL, Droguiste, Rue Tchoupitoulas. 16fév

ORSEILLE sèche et en pâte; bois de teinture; sumac, à vendre par H. BONNABEL, Droguiste, Rue Tchoupitoulas. 16fév

BAIES de genièvre, absynthe, Tabac brûlé, charpie patentée, Gomme ammoniac, racine de ratanhia, Ammoniaque concentrée, pois de Bourgogne, Fleurs de soufre, extrait d'aconit, Extrait jusquiame, de belladone, etc. etc. En débarquement et à vendre en gros par H. BONNABEL, 12 fév 37 rue Tchoupitoulas.

Aux Distillateurs et Fabricants de Liqueurs. ABSYNTHE DE SUISSE—Hysope et Mélisse. Aussi un assortiment d'étiquettes de toute beauté. H. BONNABEL, 12 fév enc. Natchez et Tchoupitoulas

PLANTES ET ARBRISSEAUX. No 11, rue de la Commune.

Le soussigné a en vente une grande quantité de plantes et d'arbrisseaux, en diverses variétés; des racines de fleurs bulbeuses de Hollande, telles que hyacinthe, tulipes, [illegible] &c. &c. Aussi des graines à fleurs [illegible] grandes beautés, qu'il vendra à bien meilleur marché que tout autre marchand de cette ville; [illegible] qu'il en terminer avant l'ouverture de son nouvel approvisionnement.

Il vend aussi des graines potagères des meilleures qualités et au plus bas prix. Wm DINN, 15fév 11, rue Commune.

AVIS est par le présent donné que Joseph S. Cucullu, ex-shérif de la paroisse St-Bernard, s'est adressé à moi pour la cancellation des bons suivants, savoir:

1o—Un bon de mille piastres, souscrit par lui le 9 décembre 1844, comme shérif de la paroisse St-Bernard, ayant pour sécurité Martial St-Germain et Louis Bernard.

2o—Un bon de mille piastres souscrit par lui le 15 juin 1846, comme shérif de la paroisse St-Bernard, ayant pour sécurité Martial St-Germain et Louis Bernard.

3o—Un bon de huit mille deux cents piastres souscrit par lui le 17 mai 1847, comme collecteur des taxes de l'année 1846, pour la dite paroisse St-Bernard, ayant les personnes suivantes comme sécurité: Philip Villeré pour cinq mille piastres, Martial St-Germain pour mille cinq cents piastres, B. Pleytas pour huit cent cinquante piastres et J. M. Cucullu pour huit cent cinquante piastres.

4o—Un bon de quatre mille huit cent cinquante piastres souscrit par lui le 4 janvier 1845 comme collecteur des taxes d'Etat de la paroisse St-Bernard de l'année 1844, ayant pour sécurité Martial Germain et Louis Bernard.

5o—Un bon de cinq mille piastres souscrit par lui le 23 décembre 1845 comme collecteur des taxes de l'année 1845, ayant Martial St-Germain et Louis Bernard pour sécurités.

Le présent est pour avertir les personnes intéressées, de déduire par écrit au bureau du secrétaire d'Etat à la Nouvelle-Orléans, dans les quatre-vingt dix jours suivant la dernière publication, les raisons pour lesquelles les dits bons ne seraient pas cancellés et annullés.

Donné à la Nouvelle Orléans sous ma signature et le sceau de l'Etat, aujourd'hui 11 décembre 1847, soixante douzième année de l'Indépendance des Etats-Unis.

Par le gouverneur, ISAAC JOHNSON.
CHARLES GAYARRÉ, Secrétaire d'Etat.
20 déc—90j

CHLOROFORME.

LES nombreux succès obtenus par le Chloroforme, préparé par le soussigné, lui permettent d'en garantir les effets pour détruire complètement la sensibilité. Les personnes qui voudraient l'employer en trouveront à sa Pharmacie. L. PINAC, 10 fev encoignure Orléans et Dauphine

CHLOROFORME.

LES soussignés font tous les jours usage de cette préparation précieuse pour éviter la souffrance dans les opérations douloureuses. B. F. SMITH & BROCKLEBANK, Chirurgiens Dentistes, Encoignure nord de la Place Lafayette et rue St-Charles. 9 fev

GLACE DE FRESH POND.

PROVENANT des chargements des navires Louisa, Kate, How, James Perkins, Camera, Monsoon; barques Turbo, Azof, Stamboul, Eurotas, Flora, et brick Alvarado, à être emmagasinée et à arriver. Cette glace sera vendue par grande ou petite quantité, à la convenance des habitants de la ville et de la campagne, ainsi que pour les bateaux, et le commerce de la campagne. Des glacières situées rue du Commerce, No 9, rue de Chartres, No 74; encoignure Poydras et St. Charles; encoignure Robin et Religieuses; et au dessous du dépôt du rail road Pontchartrain.

Les ordres de la campagne seront remplis avec soin, et des crédits seront ouverts contre des acceptations valables en ville. A. W. BOSWORTH, agent, 21jan—6mm. No 9, rue du Commerce,

A. C. GOUGH, No 4, rue de Chartres, à 2 portes de la rue du Canal, appelle l'attention du public, sur le stock de marchandises qu'il a en mains. Ces marchandises ayant été achetées pour du comptant, peuvent être vendues bien au dessous des prix réguliers de la place. A. C. Gough appelle particulièrement l'attention des acheteurs sur les articles suivants: Beaux manteaux brodés. " mantilles " " visites "

Shalls cachemire, nouveau genre, richement brodés; un lot de pèlerines, chemisettes, cols français, manchettes suisses, comprenant un lot de bandes et entre-deux, à vendre à près de moitié prix coûtant. Les plus beaux calicots, gants de chevreau, 62 1/2 c, prix coûtant $8 la douz.; mouchoirs ourlés $6 la douz., valant $9; debrodes à $2, valant $4, bonneterie à rideaux couleur puce et brodés, beau genre. Il a constamment en vente un bel assortiment de flanelles de toutes couleurs, couvertures, chemises de dessous, caleçons, bas, ginghams, calicots, ainsi que de la toile à chemises. Aussi, un vaste assortiment de parfumeries françaises, tels très exprès seulement pour des présents du nouvel an, qu'il vendra à des prix extraordinairement bas. 21déc—a

A. BARRAUD,

Coiffeur-Parfumeur,

Encoignure des rues Royale et Orléans, A l'honneur de prévenir les Dames et Messieurs qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de France, un grand assortiment de marchandises, à vendre à bon marché:

Nomenclature des articles.

Pour dames, bonnets du matin, cols guimpes, manches, mouchoirs de batiste brodés et unis, bonnets pour enfants, foulards, gants, pèlerines, éventails riches et en satin, Boas, peignes, bas de soie, ombrelles, petits para, lacs, cravates, boucles de ceinture en or et acier, bracelets argent et autres genres, des couleurs en or et acier, chapelets grenat et or, dito en corail, or et argent, livres de prières, gravures de saints, statuettes pour chapelles, etc.

Articles pour hommes:

Chemises en toile, de coton de ants en toile, de coton, de en couleurs, bretelles, cravates, faux cols, foulards, gants, bonnets de soie noir, rasoirs, cannes, cravaches, parapluies fouets de cabriolets, etc., peignes, brosses, éponges fines, nécessaires de toilette pour voyage de ouvrage, corbeilles pour mariées, boîtes à gant, [illegible] meublées pour enfants, poupées, boîtes à coupes en porcelaine, des en cristal, vases, vases à fleurs, porcelaine, de en cristal vaisseaux, etc en porcelaine, et autres articles en porcelaine et cristaux.

Grande variété d'objets de fantaisie pour cadeaux. Parfumerie, fine et superfine, des premières maisons de Paris, savoir:

Pommades à	$1 et $1 50	la douzaine.	
Crème de Perse,	1	1 50	do
Savons,	1	2 50	do
Huile Makassar,	1	1 50	do
Huile Antique,	1 50	2 00 et 3	do
Eau de Cologne,	2 50	4 00	do
Moëlle de bœuf,	4 00	5 00	do
Poudre de riz, à 20 cents et $1			do

Eau d'Afrique pour teindre les cheveux.

Pommade Barraud pour faire pousser les cheveux et les empêcher de tomber, pâte au miel pour les mains, blanc de perles pour blanchir le teint, vinaigre de toilette, extraits d'odeur pour le mouchoir, pastilles fumantes pour les appartements et autres articles en parfumerie qui seraient trop longs à détailler. 19 février

EAU DE VIE ESPAGNOLE—10 barils eau de vie espagnole 3|6, 5 barils eau de vie anisée, à vendre en draw back, par P. CUSACHS, 13 jan Coin Condé et St Philippe.

HUILE D'AMANDE DOUCE—8 caisses de 12 ferblants chaque huile d'amandes douce, à vendre en draw back, par P. CUSACHS, 13 jan enc. Condé et St Philippe

BOUCHONS—60 balles de 15,000 chaque bouchons fin, superfin et extra-fin, à vendre par P. CUSACHS, 13 jan enc. Condé et St Philippe.

VIN d'Oporto—20 demi pipes vin d'Oporto doux, qualité supérieure, à vendre en drawback par P. CUSACHS, 13 jan Encog. Condé et St Philippe.

VIN de Catalogne—70 demi-pipes vin de Catalogne supérieur, à vendre en drawback par P. CUSACHS, 13 jan Encog. Condé et St Philippe.

CHEMISES HICKORY—5 caisses, à vendre par FROST & CO, 10 janv 10, rue des Magasins.

EN débarquement du navire Lion, capitaine Henry, venant de Bordeaux,

40 barils vin Haut Sauterne,

12 barriques vin bon ordinaire.

A vendre par D. LANATA, 27jan 9, rue Jefferson

EN débarquement de la barque Rhode, capitaine Rimmington, de Marseille,

100 barriques Bedford, première qualité,

127 jarres d'amandes à la dame,

2 jarres de dattes Muscades.

A vendre par D. LANATA, 27jan 9, rue Jefferson

LAMPES solaires, Candélabres, Porte bouquets, &c.—Les soussignés ont l'honneur d'inviter leurs pratiques et le public à venir examiner un assortiment complet et nouveau de ces articles, qu'ils viennent de recevoir, et dont le Sr Maspereau a fait le choix lui-même dans les meilleures fabriques du Nord, et qu'ils offrent à vendre à des prix réduits. S. MASPEREAU & Co, 21sept 22, rue Condé.

DRAPS—3 caisses DRAPS ANGLAIS superfins, à vendre à bas prix pour clore une consignation. DUNCAN KENNEDY, 5janv 52, rue Toulouse.

CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment toujours en mains, à vendre par J. M. CABALLERO, 29jan 32, Vieille Levée.

REÇU par les navires Antwerp et Pie IX, du Havre:

6 caisses chapeaux de paille, formes nouvelles, pour dames, fillettes et enfants.

20 caisses chapeaux marins, couleur paille et gris pour homme et garçon.

3 caisses guingams à carreaux.

1	do	dentelles noires.
1	do	ombrelles marquises.
1	do	gants filet noirs et blancs.
4	do	organdis, grande nouveauté.

Dollfus Mieg & Co., à vendre par FRED. BONIS, 16 fev 58, Conti, en face la Banque de la Lne

MOUCHOIRS DE COTON—

5 caisses	mouchoirs	rouge de Turquie;	
5	do	do	Amaranthe;
5	do	do	Oil-Bull;
5	do	do	Taylor;
15	do	do	5|6 Pavillon;
5	do	do	Turquie, pour enfants, en

magasin et à vendre par DE FOREST & Co, 29 jan 20, rue de la Douane

Aux Marchands, Habitants et Médecins de la campagne.

ON trouve toujours chez le soussigné des médicamens, drogues, produits chimiques, instrumens de chirurgie et autres, &c., &c., garantis de première qualité et à des prix modérés; il a des relations directes avec les premières maisons d'Europe et du Nord, et peut en tout temps fournir des remèdes très frais, n'en demandant que de faibles quantités à la fois, souvent renouvelées. A. A. PEYCHAUD, 21jan—1an 123, rue Royale.

EN débarquement du navire John Baring, venant de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:

400 barriques vin St Julien Médoc,

300 paniers huile de Bordeaux, 24 onces,

600 caisses St-Julien,

70 barils vin blanc Haut Sauterne,

100 caisses Château Belair,

100 caisses Haut Sauterne,

25 caisses Guignolet.

16 fev DOMINIQUE LANATA.

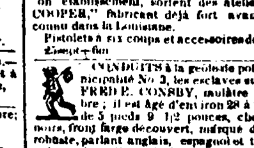

A. SOURIE, rue de Chartres No. 160

A REÇU et offre à vendre un grand assortiment de FUSILS de chasse de manufacture anglaise. Ces armes, expressément commandées pour cet établissement, sortent des ateliers de "J. R. COOPER," fabricant déjà fort avantageusement connu dans la Louisiane.

Pistolets à six coups et accessoires de chasse.

DÉTENUS à la geôle de police de la municipalité No 2, les esclaves suivants: ALFRED E. CONSBY, mulâtre se disant libre; il est âgé d'environ 28 à 29 ans, taille de 5 pieds 9 1|2 pouces, cheveux frisés noirs, front large découvert, marqué de la picotte, robuste, parlant anglais, espagnol et très peu français, sachant lire et écrire.

MOSES, nègre, se disant appartenir à M. Burnett, de Lafayette, il est âgé d'environ 35 à 40 ans, taille de 5 pieds 10 1|4 pouces, parlant français et anglais.

Les propriétaires sont requis de les réclamer au bureau du recorder, en se conformant à la loi. M. HERNANDEZ JR., 21 fév—3ps 1m 1er lieut. de la garde.

10 de Récompense.

PARTI marron de l'habitation Auguste Reggio, le 28 novembre, le nègre MACK, âgé d'environ 25 ans, taille 5 pieds 6 pouces, parlant français et anglais. Une récompense de $10 sera donnée à celui qui le logera dans une des geôles de la Nlle-Orléans.

Fabrique de Papier de la Nouvelle-Orléans. PAPIER à enveloppe très supérieur différentes grandeurs.

Papier pour paille de sucre, 1ère qualité, bleu blanc;

Papier pour quincailliers et pour échantillonner

Papier à imprimer de toutes grandeurs;

Le tout aux prix les plus bas des manufactures. A. GORDON, agent, 7 mai—1an 6, Front Levée.

RIZ—30 boucauts, à vendre par B. VALLS, 37, Commune. 7m

VINAIGRE de vin blanc—27 barils vinaigre, en débarquement du navire Etna, venant de Bordeaux, ayant droit au drawback, à vendre par AUG. MOLIER, 20, St Louis 28 fev—6

PORC—250 barils prime mess porc de H. Aines et Co, en déchargement et à vendre par J. O. WOODRUFF & Co., 28 fev 93, Magasins.

EN déchargement du brick T. Street, de la Havane: 40 milliers cigares Shakespeare, à vendre par DARAN, QUEYROUZE & CO, 25 fév 11 et 15, St-Louis.

400 DAMEJEANNES en débarquement du navire Robicen, du Havre, à vendre par B. TALAMON, 182 rue Royale 25 fev

EAU DE VIE en débarquement 9 quarts pipes eau de vie J. J. Dupuy, quatrième preuve, 5 quarts do marque Castillon 1843, première preuve, à vendre par B. TALAMON, 25 fév 182 rue Royale

CIGARES—12,000 marque Coreil

13,000	do	Palma,
32,500	do	Vengadora,

57,5000 en débarquement du brick T. Street et à vendre par B. VALLS, 24 fev 37 Commune.

RIZ—50 boucauts qualité supérieure, en débarquement de la barque Walter de Charleston, et à vendre par B. VALLS, 24 fev 37, Commune,

A VENDRE en débarquement des navires John Baring et Etna, venant de Bordeaux—90 barriques vin St-Julien et St-Estèphe, 100 barils vin blanc Haut Sauterne, par H. DUDOUYT, 24 fev 13 Toulouse

CIGARES de la Havane—435 milliers de toute espèce;

Sucre de la Havane—26 caisses sucre blanc;

Café do —75 sacs prime vert.

Indigo de Guatemala—6 surons;

Picadura—10 barils. En débarquement du T. Street, de la Havane et à vendre par LABORDE & XIQUES, 24 fev 31, rue Commune,

CHANGE sur New-York à vue, à vendre par LABORDE & XIQUES, 24 fév 31, rue Commune.

A VENDRE—En débarquement du navire Etna de Bordeaux, 55 barils vin blanc Haut-Sauterne, par POUGET FILS, 24 fev rue Conti, entre Chartres et Levée

CHAMPAGNE—de la marque du marquis de Mussac et de Lonsson, reçu dernièrement, à vendre par F. JORDY, 22 fev—10 No 10, rue Conti.

EAU DE VIE—des marques de "J. J. Dupuy," "A. C. Dance, Dussau jeune, &c., reçue directement et à vendre par F. JORDY, 22 fév—10 No 10, rue Conti.

EAU-DE-VIE—de la marque de "Pinet Castillon & Co.," ayant droit au drawback, en demi quarts et bailliques de pipes, à vendre par F. JORDY, 22 fév—10 No 10, rue Conti.

ABSYNTHE SUISSE—345 caisses absynthe, de la marque Sauvajol, Bruneton & Co, à vendre au drawback, par J. F. BERCIER & Co, 22 fev 54, Vieille Levée

VIN SEC—40 bouteilles de vin Malaga, à vendre à l'entrepôt de la douane, par J. F. BERCIER & Co, 22 fev 54, Vieille Levée

VINS EN CAISSES—250 caisses vins St Julien et St Estèphe, au drawback, à vendre par J. F. BERCIER & Co, 22 fev 54, Vieille Levée

CHANDELLES de L'ETOILE et ADAMANTINE—50 caisses, des Nos. 4,5 et 6, à vendre par J. F. BERCIER & Co, 22 fev 54, Vieille Levée

A VENDRE, en débarquement du navire John Baring, de Bordeaux:

11 barriques vin rouge St Estèphe,

[illegible] caisses de 12 bouteilles do St Julien

VICTOR MAIGNAN, 22 fev 87, rue St Louis.

150 barils vin Malaga sec. 50 do do doux, à vendre par LAPEYRE, HARISPE & Co, 16fev 66, rue St Charles.

EN débarquement du navire Lion, de Bordeaux, et à vendre:

14 demi pipes eau de vie de Cognac.

15 paniers Champagne.

25 caisses absinthe.

LAPEYRE, HARISPE & Co, 16fev 66, rue St Charles.

FUSILS—6 caisses fusils, modèle anglais, reçus en consignation par le navire Empire, d'Anvers, et à vendre par DUFOUR DURAND & Co, 12 fev 25, rue de Chartres.

JACONATS imprimés—20 caisses en débarquement du navire Fairfield, de New York, ayant droit au débenture, à vendre par DUFOUR, DURAND & Co, 19 fev 25, rue de Chartres.

REÇU par le navire Vicksburg, de New York et à vendre à bas prix par les soussignés:

20 caisses mousselines nouveaux dessins,

20 balles coton à 4|4,

Jaconats en couleur,

1 caisse Nankin véritable.

DUFOUR, DURAND & Co, 19 fev 25, rue de Chartres.

A Vendre en débarquement du navire John Baring, de Bordeaux:

30 barriques vin rouge,

10 demi pipes eau de vie, 4me preuve, de la marque J. Boreau, ayant droit au draw back

10 quarts pipes eau de vie, 4me preuve, marque J. Boreau, ayant droit au draw back,

20 bouteilles pipes eau de vie, 4me preuve, marque J. Boreau, ayant droit au draw back.

En magasin—100 caisses fruits à l'eau de vie, 100 caisses cerises à l'eau de vie.

30 barriques vin vieux de Médoc.

Par POUGET FILS, 21 fev 19, rue Conti, entre Chartres et Levée

VINS—150 paniers vin de Champagne en grandes et demi-bouteilles; 10 paniers vin de Chambertin; 25 caisses vin de Bourgogne, à vendre en débarquement du navire Tremont du Havre par COURVOISIER & CO., 21 déc Encog. Royale et Orléans.

KIRSCH—2 barils kirsch en débarquement du navire Tremont du Havre, à vendre par COURVOISIER & CO., 21 déc Encog. Royale et Orléans.

SUCRE RAFINÉ—100 caisses sucre en pain, écrasé et en poudre, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 14 fev 68, Magasins.

SUCRE DE LA HAVANE—75 caisses sucre jaune de la Havane, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 14 fev 68, Magasins.

CHANDELLES—150 caisses blanc de baleine assorties, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 14 fev 68, Magasins.

CLOUX—600 barillets assortis, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 14 fev 68, Magasins.

EPICES—200 sacs de poivre. 100 dito piment à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 14 fev 68, Magasins.

SALERATUS—50 caissons et 40 barils saleratus en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 14 fev 68, Magasins.

DENIMS—65 balles, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 14 fev 68, Magasins.

MAQUEREAUX — 1,000 barils, 1|2 barils, et quarts de barils, Nos 1, 2 et 3, en magasin, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 14 fev 68, Magasins

THÉ—100 caisses thé impérial et poudre à canon, en boîtes de ferblanc, 75 idem en boîtes de 6 livres, en magasin et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 68, Magasins.

GELÉE de Gouyave—5 barils par boîtes de 1|4, à vendre par W. H. SIMMONS, 17 fev 31, rue Gravier.

CHANDELLES de suif—50 caisses, à vendre par W. H. SIMMONS, 17 fev 31, rue Gravier.

TABAC de la Havane—92 balles en débarquement du brick Mary A. Jones, et à vendre par B. VALLS, 17 fev 37, rue de la Commune.

Avis aux Marchands Tailleurs. A Vendre à bas prix—300 pièces coutil nouveau fil d'Ecosse et pur fil, par FRED. BONIS, 16fev 58, rue Conti, face la banque de la Louisiane.

EN débarquement du brick Silencio, 2 caisses chapeaux de paille assortis, marchandise française première qualité, à vendre par D. LANATA, 14 fev 9, rue Jefferson.

ABSINTHE SUISSE—400 caisses de la marque Sauvajon Bruneton & Co, à vendre au drawback, en lots à la convenance des acheteurs, par J. F. BERCIER & Co, 14janv 54, Vieille Levée.

G. W. DUNBAR, 30 rue de la Douane MANUFACTURE DE BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS. A vendre—122 caisses bottes, souliers et brodequins, actuellement en débarquement du navire Governor Hinckley. 31 jan

CAFÉ—Rio prime vert, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, 14 fev 31, Commune.

VIN BLANC—60 1|2 barriques, à vendre par E. ROCHEREAU & Co, 14 fev 17 et 19, St Louis.

CERISES à l'eau de vie—300 caisses, à vendre par E. ROCHEREAU & CO., 14 fev 17 et 19, St Louis.

EN déchargement du navire John Baring, de Bordeaux,

440 boîtes sardines marque Camus, 1000 1|2 do do 240 do pois do do 120 boîtes champignons.

150 1|2 boîtes ceps; 16 caisses cerises à l'eau de vie; 4 caisses abricots à l'eau de vie; 30 demi boîtes truffes, à vendre par EUG. ROCHEREAU, 19 fev 17 et 19, St-Louis.

AU PUBLIC.

LE prix moyen de nos achats de farine, étant aujourd'hui de $5 1|2, nous donnerons la semaine prochaine, à partir du 21 de ce mois, vingt six pains d'une livre chacun, pour une piastre. Nlle-Orléans, 19 février 1848. RODRIGUEZ & Co, Boulangerie des E. U. 241 rue Julie

On y trouvera toujours, aux plus bas prix, des biscuits au soda, au sucre, au beurre et des biscuits français pour navires et pour pilotes. 20fév

LES soussignés font savoir à leurs habitués et au public en général, qu'à dater de ce jour ils publieront chaque semaine le poids du pain qui se réglera au cours des farines.

Afin de n'avoir aucun différend avec les personnes qui ne les paient que chaque mois, ils donneront constamment 24 pains 1re qualité pour une piastre, diminuant ou augmentant le poid; et pour faciliter les personnes qui ont des domestiques ou celles qui sont peu fortunées, ils feront une seconde qualité dont ils donneront 32 pains à la piastre, faisant une différence de 25 pour cent en sus de la 1re.

Tarif de cette semaine:

1re qualité .... 18 onces;
2e. do .... 15 do.

LEFEBVRE & Co.,
DAQUIN BRO.,
DESDUNES PONCY,
F. DUCOM & Co.,
Vve. N. BOUNY;
MAX BLOCK & Co.

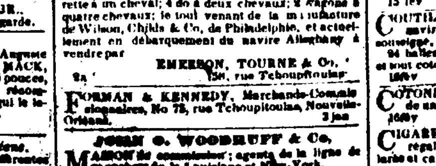

CHARRETES. ROUES, &c.

DRAYS, ROUES, &c.—10 paires roues de charrettes avec axes; 10 drays à un cheval, une charrette à un cheval; 4 do à deux chevaux; 2 wagons à quatre chevaux; le tout venant de la manufacture de Wilson, Childs & Co, de Philadelphie, et actuellement en débarquement du navire Alleghany à vendre par EMERSON, TOURNE & Co, 2a 15, rue Tchoupitoulas.

FORMAN & KENNEDY, Marchands-Commissionnaires, No 75, rue Tchoupitoulas, Nouvelle-Orléans. 3 jan

JOHN O. WOODRUFF & Co, MARCHANDS commissionnaires; agents de la ligne de paquebots de la Louisiane et New-York. No 93, rue des Magasins. JOHN O WOODRUFF, JAMES E WOODRUFF 14jan

VANILLE—1 caisse vanille, reçue de Tampico, à vendre par HEPBURN & TURPIN, 26 fev—3 31, Vieille Levée.

FRUITS à l'eau-de-vie—300 caisses fruits assortis, à vendre par VICTOR MAIGNAN, 28 fev 87, rue St-Louis.

VENTES A L'ENCAN.

BELLES MAISONS. PAR N. VIGNIE, Encanteur.

SAMEDI 18 mars, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis, les maisons suivantes, si elles ne l'étaient pas à l'amiable avant ce jour:

Un lot de terre situé dans la rue Moreau, entre les rues Français et Champs Elysées, mesurant environ 21 pieds de face à la rue Moreau, sur une profondeur de 120 pieds. Ensemble la belle maison en briques à deux étages, contenant six chambres, cuisine haute, &c.

Un autre lot attenant au précédent et mesurant 30 pieds de face à la rue Moreau, sur une profondeur de 120 pieds. Le tout mesure française. Ensemble la maison briquetée entre poteaux, contenant quatre appartements et deux ou trois chambres dans l'attique.

Conditions—un tiers comptant, un tiers à 6 mois, et le dernier tiers à 12 mois. 11 mars

Succession de feu Jacques Dupré. **PAR N. VIGNIE, encanteur.**

EN vertu d'un ordre de l'honorable Quinzième Cour de District de l'Etat de la Louisiane, dans et pour la paroisse de St-Landry, en date du 29 février 1848, il sera vendu en vente publique, mardi, 11 avril 1848, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, les propriétés suivantes, appartenant à la dite succession:

Propriétés Foncières.

CINQ LOTS DE TERRE situés en cette ville, dans la Municipalité No. Un, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Quartier, Bourgogne et Dauphine, et désignés par les numéros 1, 2, 3, 4 et 5, conformément à un plan qui sera exhibé à la vente.

1° Le lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue de l'Esplanade, sur cent six pieds six pouces et sept lignes de profondeur.

2° Le lot No. 2 attenant au lot No. 1 mesure trente pieds face à la rue de l'Esplanade, sur cent six pieds six pouces et sept lignes de profondeur.

3° Le lot No. 3 attenant au lot No. 2, mesure 30 pieds de face à la rue de l'Esplanade sur 106 pieds 6 pouces et 7 lignes de profondeur.

4° Le lot No. 4, attenant au lot No. 3, et formant l'encoignure des rues Esplanade et Bourgogne, mesure 35 pieds de face à la rue de l'Esplanade, sur cent six pieds six pouces et sept lignes de profondeur, et faisant face à la rue Bourgogne; ensemble la maison bâtie à 2 étages, et toutes les autres bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

5° Le lot No. 5, attenant aux lots ci-dessus décrits, mesure vingt-cinq pieds deux pouces face à la rue Bourgogne, sur une profondeur de quatre vingt treize pieds neuf pouces et quatre lignes sur la ligne du côté de la rue du Quartier, et quatre-vingt-treize pieds neuf pouces et neuf lignes sur la ligne du côté de la rue de l'Esplanade.

6° Un lot de terre dans l'îlet borné par les rues Ursulines, Royale, Bourbon, et Hôpital, mesurant vingt quatre pieds de face à la rue des Ursulines, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, et une petite portion de terre attenant au lot et dessus décrit, et mesurant deux pieds plus ou moins face à la rue des Ursulines, sur environ cinq pieds de profondeur [illegible] quatre deux étages, cuisine, et toutes les améliorations qui s'y trouvent.

7° Un lot de terre dans l'îlet borné par les rues Ursulines, Bourbon, Dauphine et Hôpital, mesurant vingt pieds de face à la rue des Ursulines, sur cent dix huit pieds de profondeur, ensemble la maison en briques et toutes les améliorations qui s'y trouvent.

ACTIONS.

8°. Soixante onze actions de la Compagnie de la Presse à Coton à vapeur de la Levée, de cent piastres chacune, et payées en totalité.

9°. Cinq actions de la Banque de la Louisiane, payées en totalité.

10°. Vingt quatre actions de la Compagnie d'Assurance des Négociants de la Nouvelle-Orléans, de cent piastres chacune, et sur lesquelles $50 ont été payées par action.

11°. Cent dix actions de la Compagnie de la Banque des Améliorations de cent piastres chacune, payées en totalité.

12°. Soixante dix actions du Capital de la Banque de l'Union de la Louisiane.

Termes et Conditions.

Pour les actions, comptant.

Pour les propriétés foncières: un tiers comptant et la balance à un crédit de un et deux ans, en billets endossés à la satisfaction des administrateurs de la dite succession et garantis par hypothèque spéciale sur les dites propriétés. Les billets qui ne seraient pas payés à maturité porteront intérêt au taux de 8 p0|0 par an jusqu'à parfait paiement, et ce comme clause pénale seulement.

Les actes de vente par devant A. Chiapella, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Pour plus amples informations, s'adresser au bureau du dit encanteur, à l'encoignure de la rue Conti et Passage de la Bourse. 11 mars—11j

Biens fonds situés faubourg Plaisance, **PAR BEARD, CALHOUN & Co. P. E. LAVAT, Encanteur.**

IL sera vendu à l'encan, [illegible] courant, à midi, à l'Arcade de Banks,

Les propriétés et dessus décrites, situées au faubourg Plaisance, faisant face à la rue Carrollton, et à l'avenue Louisiana [illegible]

Conditions de la vente—1|3 comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets avec intérêt et sans endossement et portant hypothèque sur la propriété jusqu'à parfait paiement. [illegible]

Actes de vente par devant Octave de Armas, notaire public, aux frais des acquéreurs. 7m

Vente par le Marshall des Etats-Unis.

Elias Hibbard vs. J. H. O. Terry et Thos. B. Harper. COUR DE CIRCUIT des Etats-Unis, district de la Louisiane—[illegible]

Wm. F. WAGNER, Marshal des Etats-Unis. 8mars

FAILLITE—Cour de District des Etats-Unis pour le District de la Louisiane—Jeudi 2 mars A. D. 1848, présent l'hon. Théodore H. McCaleb. Dans la faillite A. Mauria—Second rapport des Commissaires. La Cour ayant référé l'état de la dite faillite aux Commissaires pour faire un second rapport sur la distribution des fonds parmi les créanciers qui ont prouvé leurs créances, et les Commissaires ayant fait leur rapport en conséquence, il est ordonné, que les créanciers soient notifiés que jeudi, le 23 mars 1848, à 10 heures, [illegible] pourront alors se présenter et faire les raisons s'il y en ont pour lesquelles le dit rapport ne serait pas approuvé et homologué par la Cour, et les fonds distribués conformément. Toutes les objections et oppositions devront être écrites et présentées avant le jour ou même de l'audition.

Par ordre de la Cour. N. R. JENNING, greffier. Par A. BOISBLANC, dep. greffier. 3 mars.

HUILE D'OLIVE—25 paniers huile d'olive, ayant droit au draw back, en débarquement du navire Pie IX, à vendre par HEPBURN & TURPIN, 26 fev—3 31, Vieille Levée.

CHAMPAGNE—50 paniers Champagne mousseux, ayant droit au draw back, à vendre par HEPBURN & TURPIN, 26 fev—3 31, Vieille Levée.

AMANDES AMÈRES—50 boîtes de 25 livres chacune, à vendre par HEPBURN & TURPIN, 26 fev—3 31, Vieille Levée.

JAMBONS—Extra, choisis et pris au sucre, à vendre par W. H. SIMMONS, 26 fév 31, rue Gravier.

CIGARES de la Havane—100,000 canones et millar communs, en magasin et à vendre par W. H. SIMMONS, 26 fév 31 rue Gravier.

CAFÉ DE LA HAVANE—67 sacs prime vert, en déchargement et en magasin, à vendre par W. H. SIMMONS, 26 fév 31, Gravier.

SUCRE—Quelques caisses sucre blanc de la Havane, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, 14 fev 31, Commune

BOUTEILLES vides de 21 et 24 onces, à vendre par B. TALAMON, 23 fev 182, rue Royale.

HUILE DE LIN—45 barils première qualité, à vendre par NATHAN & JARVIS, 27 déc Encoignure Magasins et Commune

VIEUX WHISKEY de Monongahela—64 barils vieux whiskey de Monongahela, en magasin et à vendre par DE FOREST & Co, 8 fév 20, rue de la Douane.

CAFÉ—50 sacs café de la Havane prime vert de la nouvelle récolte, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, 14 fév 31, Commune.

CIGARES—Un grand assortiment des marques les plus célèbres de la Havane, principes et plantations, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, 14 fev 31, Commune.

MIEL—Blanc de la Havane, en barils de 20 à 22 gallons chaque, en magasin et à vendre par LABORDE & XIQUES, 14 fev 31, Commune.

ON demande à acheter des propriétés bien situées. S'adresser à TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 22 jan—1m 99, rue de la Douane

6 FUTS absinthe de Yersin et Lecoultre à vendre par LEOPOLD JEANNET, 11fev—15 22, rue St Louis.

CAFÉ de la Havane—75 sacs café vert en déchargement du brick Orleans, à vendre par W. H. SIMMONS, 11 fev 31, Gravier.

OSNABURG—20 balles Prattsville Osnaburgs, à vendre par DE FOREST & Co, 11 fev 20, rue de la Douane.

INDIENNES—100 caisses différentes variétés, en magasin et à vendre par DE FOREST & Co, 11 fev 20, rue de la Douane.

CIGARES—Un assortiment de cigares de la Havane de toutes qualités, à vendre par J. M. CABALLERO, 15 fev 32, Vieille-Levée.

CIGARES Principes, 1ère qualité, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 15 fév 32, Vieille Levée.

SUCRE blanc, jaune et brun de la Havane, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 15 fév 32, Vieille Levée.

COUTILS! COUTILS!—En débarquement du navire Antwerp, du Havre, à vendre par le soussigné, 24 balles coutils à pantalons, en fil, en fil et coton et tout coton. O. TALAMON, 16fév 44, Chartres.

COTONNADE FRANCAISE—6 balles cotonnade de taille et japonnés, à vendre par le soussigné. O. TALAMON, 16fév 44, Chartres.

CIGARES DE LA HAVANE—40,000 à 50,000 régalias, trabucos, sobremesas, panetelas, millares et canones, à vendre par LAPEYRE, HARISPE & Co, 16fév 66, rue St Charles.

PICADURA—Une caisse 1re qualité à vendre par LAPEYRE, HARISPE & Co, 16fév 66, rue St Charles.

SERRURES FRANCAISES—16 caisses serrures françaises, numéros assortis, à vendre par LEOPOLD JEANNET, 16 fév 22, rue St-Louis

VENTES DU JOUR.

Vente pour cause de Compte, **PAR F. H. PETITPAIN,** *Encanteur.*

SAMEDI, 11 mars 1848, il sera vendu à 10 heures, à son magasin d'encan, No. 8, rue du Canal, sans réserve, et pour cause de compte,

Instruments de musique, fusils, carabines, bottes à cigares, portefeuilles, peintures, quincaillerie, malles et une caisse [illegible] 10mars

PAR S. GUINAULT, encanteur. *Vente pour cause de départ.*

IL sera vendu à l'encan, samedi 11 mars 1848, à midi précis, à la Bourse St Louis,

Un lot de terre formant l'encoignure des rues des Français et des Bons Enfans, ayant 27 pieds 6 pouces de face à la rue des Français, sur 84 pieds de profondeur et face à la rue des Bons-Enfans; ensemble les bâtisses et améliorations consistant en une maison se composant d'un salon, d'une chambre à coucher, salle à manger, galerie vitrée et deux cabinets, cuisine à étage de 4 chambres, cour carrelée, puits, citerne, &c.

Cette propriété est maintenant occupée par le propriétaire qui, avant que de l'habiter, en retirait $24 de loyer par mois.

Conditions—$1000 comptant, et la balance à 1 an de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque. 8 mars

Esclaves de valeur pour cause de départ. **PAR S. GUINAULT, Encanteur.**

IL sera vendu le samedi, 11 mars 1848, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis:

La domestique Harriet, âgée d'environ 15 ans, parlant français et anglais, excellente gardienne d'enfans, ayant un commencement de couture, faisant généralement un peu de tout, sujet fidèle.

Robertalina Bob, d'environ 11 ans, très intelligent, très entendu au travail d'une garderie, sachant vendre, connaissant les poids et mesures, très fidèle.

Sally, d'environ 25 ans, bonne blanchisseuse, repasseuse, cuisinière et domestique de maison, très fidèle, avec son enfant John, d'environ 3 ans.

Sarah, négresse d'environ 22 ans, bonne blanchisseuse, repasseuse, cuisinière et bonne domestique, avec son enfant Victor, d'environ 3 ans, pleinement garantie, ayant une fistule à la hanche.

Conditions—Moitié comptant, et la balance à 6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Aussi—La négresse Sophie, d'environ 36 ans, sachant laver, repasser et faire la cuisine pour un petit ménage, excellent sujet, très fidèle, garantie sous tous les rapports, vendue pour cause de ses intérêts.

Conditions, à la vente. 8 mars

Terrains de valeur dans le Faubourg Tremé. PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu le samedi 11 mars 1848, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis:

Deux lots de terre, situés au faubourg Tremé, désignés par les Nos 1 et 2 de l'îlet 75.

1o—Le lot No 2 mesure 31 pieds, 11 pouces, 2 lignes de face à la rue Douaine, sur 94 pieds, 10 pouces 2 lignes de profondeur. Ensemble les bâtisses et améliorations, consistant en une maison de deux appartements, cuisine, chambre à domestique, latrines etc.

2o—Le lot No 1, attenant au précédent, ayant les mêmes dimensions que le lot premièrement décrit.

Ces terrains sont à une centaine de pieds de la rue Claiborne.

3o—Trois lots de terre à l'encoignure des rues Ursulines et Rochebave désignés par les Nos 1, 2 et 3.

4o—Neuf lots de terre désignés par les Nos 1 à 9, de l'îlet renfermé par les rues Douaine, Ste Anne, Broad street et St. rome.

5o—Vingt lots de terre désignés par les Nos 1 à 20 de l'îlet renfermé par les rues Toulouse, St Pierre, Quatre-ème et Cinquième, [illegible]

Le tout conformément au plan maintenant à la Bourse.

Conditions—Pour le lot No 1 l'acquéreur assume le paiement de trois billets, chacun de la somme de $32 50, à 1, 2 et 3 ans, à dater du 17 janvier 1848. Pour les 2 lots, [illegible] 17 janvier 1848.

Pour les lots No 4o, 5o ainsi que pour les surplus du prix d'adjudication des lots premièrement décrits, 1|4 comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque.

Les actes de vente par devant Joseph Cuvillier, notaire public, aux frais des acquéreurs. 8 mars

VENTES JUDICIAIRES.

Vente par le Shérif de la paroisse d'Orléans à l'effet d'opérer un partage.

Succession de Bernard [illegible]

DEUXIÈME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans [illegible]

Je vendrai à la Bourse [illegible]

Le lot No. 1 mesure 20 pieds 3 pouces de face à la rue de la Vieille Levée, sur 75 pieds de profondeur et face à la rue des Ursulines, entre lignes parallèles, et 20 pieds 3 pouces de face sur une au côté commun avec le lot No 2.

Le lot No 2 mesure 20 pieds 3 pouces de face à la rue de la Vieille Levée, sur 80 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les lots Nos. 3, 4 et 5 mesurent chacun 27 pieds 5 pouces de face à la rue des Ursulines, sur 40, pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Et le lot No 6 mesure 27 pieds 6 pouces de face à la rue des Ursulines, 27 pieds 4 1|8 pouces sur la ligne du 1 and et 40 pieds 6 pouces de profondeur.

Le tout mesure américaine.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui existent dessus.

2o. Un lot de terre situé sur le côté Sud-Est de la rue de Chartres, entre les rues St Louis et Toulouse, et mesurant, au pied américain, 37 pieds 4 pouces de face sur 147 pieds 7 2|4 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui existent dessus.

3o. Un lot de terre situé sur le côté Nord-Ouest de la rue Bourbon, entre les rues Bienville et Conti, et mesurant au pied américain, 32 pieds 4 1|2 pouces de face à la rue Bourbon, sur 127 pieds 10 3|8 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui existent dessus.

4o. Un lot de terre situé à l'encoignure Sud des rues Toulouse et Bourgogne et mesurant, au pied américain, 24 pieds 11 1|2 pouces de face à la rue Toulouse, sur 115 pieds 4 5|8 pouces de profondeur et face à la rue Bourgogne, entre lignes parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui existent dessus.

5o. Un certain lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, de la Course, la Nouvelle Levée et Henderson, de forme irrégulière ayant 240 pieds 9 1|4 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur du côté de la rue La Course de 267 pieds 1 3|4 pouces, une profondeur sur la ligne du côté de la rue Henderson de 267 pieds 1|4 pouce et de 249 pieds 3 1|4 pouces sur la ligne du fond parallèle à celle de face.

Toutes les propriétés ci-dessus décrites seront vendues conformément aux plans qui seront exhibés à la vente.

JULES, mulâtre âgé d'environ	22 ans,	
FRANCIS, griffe	35 ans,	
COFFOULEE,	21 ans,	

Conditions—La propriété foncière, un quart comptant et la balance payable en trois termes égaux, à 6, 12 et 18 mois. Les esclaves, moitié comptant et la balance à 6 mois. Les acquéreurs fourniront leurs billets endossés à la satisfaction et garantis par hypothèque [illegible] propriété vendue jusqu'à parfait paiement, et les cas de non paiement à chaque échéance, les billets porteront intérêt au taux de 8 p0|0 l'an à partir de l'échéance, sans que cette clause puisse en rien empêcher l'exécution, à défaut de paiement, les dits acquéreurs à en retarder le paiement.

Les actes de vente seront passés par devant Théodore Guyol, notaire public, aux frais des acquéreurs. JNO. L. LEWIS, 4 mars—t1j. Shérif de la paroisse d'Orléans.

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS. CONSEIL GÉNÉRAL. *Séance de mercredi 16 février 1848.*

RÉSOLU par le Conseil Général de la ville de la Nouvelle-Orléans, que l'article sept de l'ordonnance intitulée: "Ordonnance pour établir un taux uniforme de taxes sur les colporteurs marchands, détaillans, etc. etc." approuvée le 16 décembre 1846, et l'ordonnance supplémentaire, de décembre 1847, soient amendées de manière à exempter de toutes taxes, les artisans, marchands et détaillans qui vendent des objets manufacturés de leurs propres mains.

(Signé) D. STICKNEY, Président.
Approuvé le 21 décembre 1847.
(Signé) A. D. CROSSMAN, Maire.
Pour copie conforme.
29 fev A. D. CROSSMAN, Maire.

Importation directe de marchandises françaises. Rue de Chartres, No 35 au premier.

LES soussignés offrent à vendre, en gros seulement, en débarquement des navires Aurelius, Geo. Skolfield, Francis Depau, Lyons, Chesapeake, Asia, Bonsavick et Narraganett, du Havre, les articles suivants, dont une grande partie est assortie au droit de réexportation.

12 ballots jaconas différentes qualités, 6 do toile d'Ecosse, nouveauté; 8 do organdis et mousselines imprimées, riches nouveautés; 2 caisses chapeaux paille d'Italie pour femme; 3 do do de jour, crin et nattes; 2 do sparterie, pailles à monter, laiton, &c. 2 do mérinos double chaîne pour habits; 1 do do chaîne coton; 10 balles coutil assorti blanc, et couleur, 1 caisse serges soie et soie et laine noire; 1 do boutons fantaisie pour habits; 1 do cotons, tissus noir et couleur; 1 do chemises blanches, fantaisie nouveauté; 1 do cravates batiste fil et batiste soie, nouveauté; 4 do bretelles coton gomme et soie, riches; 2 do gants fil d'Ecosse pour homme et pour femme; 1 do boîtes et sacs filet, riches porte monnaie et divers; 1 do gants et mitaines filet noirs et blancs; 1 do jupes crinoline unie et fantaisie; 2 do corsets coutil, qualités assorties; 1 do mouchoirs batiste unis et vignettes imprimées; 1 do do do à ourlets et rivières; 1 do do do festonnés et brodés avec dentelle; 1 do dentelle noire et blanche, écharpes, canezous, fichus et cols brodés assortis, 6 caisses parfumerie assortie; 6 malles ombrelles nouveauté; 2 do parapluies taffetas soie, 28 et 26 p.; 1 caisse rubans satin uni No 1 1|2 à 12, 2 do do taffetas noir et couleur, No 1 1|2 à 12, 1 do do gros de Naples nouveauté, No 12, pour chapeaux; 1 do fleurs pour chapeaux, coiffures, guirlandes, &c.; 1 do gaze myzara, nouveauté pour robes; 1 balle mouchoirs madras, nouveauté. RAVELET & FESTE. 23janv

GRAINES FRAICHES DE FLEURS ET DE JARDINAGE, d'importation directe, garantie de première qualité et récolte de 1847, à vendre par Wm. Dinn, à son établissement d'horticulture, rue Commune, No. 11, encoignure Tchapitoulas.

Sa collection comprend une grande variété de graines potagères et de fleurs, racine de fleurs bulbeuses de Hollande, rosiers, dalias double, plus de cent espèces différentes, arbres à fruits, et d'ornement, fraisiers, grosses asperges.

Aussi, graine de girofle blanche, herbe de verger, trèfle, blé, avoine, riz, mill, betteraves à sucre, bois d'arc, etc.

Les marchands commissionnaires et les détaillans de la campagne, pourront faire un approvisionnement de graines, enveloppées proprement, prêts pour la vente du détail, soit en boîtes contenant de 100 à 1000 paquets, ou par livres ou boisseaux, Les planteurs trouveront des boîtes assorties à $2, 3, 5, 10 et 20 piastres chaque.

Les marchands jardiniers seront approvisionnés à meilleur marché que nul autre endroit de la ville.

Ces graines sont importées directement des premiers établissements d'horticulture du Nord, de la France, de la Hollande, d'Angleterre et d'Ecosse, et sont garanties véritables.

AUSSI: Outils de jardinages, livres sur le jardinage, à des conditions raisonnables. 12 fév WM. DINN, 11 rue de la Commune

DÉTENU à la geôle de la paroisse Saint-Charles, le griffe JOE, se disant appartenir à M. Fritz, de la Nouvelle-Orléans; le dit esclave est âgé d'environ 45 ans, mesure 5 pieds 4 pouces et ne parle qu'anglais.

Le propriétaire est par le présent prié de le retirer en se conformant à la loi. Paroisse St-Charles, le 23 février 1848. N. ST. MARTIN, 3 mars—1m.3p Shérif.

$50 de Récompense.

PARTIE marronne, le 10 octobre dernier, de l'habitation de M. V. S. Marmillon, paroisse St Jean Baptiste, la négresse NANINE (couturière), parlant l'anglais et le français, âgée d'environ 35 ans, taille de 4 pieds 9 à 10 pouces, très noire, le regard en dessous, ayant une cicatrice sur une joue; la dite négresse s'est évadée de la prison de la paroisse St Charles, où elle avait été enfermée. La récompense ci-dessus sera payée en s'adressant au propriétaire ou à M. Martin, rue de Chartres, 171. 29 fev—1m

200 SACS et 80 barriques crins à plâtrer, à vendre par JOHN HAYMAN & Co., 72, rue Poydras, et 11, Magasins Rouges, 16 fev 3me Municipalité

EAU DE FARINA DE COLOGNE—Article véritable de cette manufacture, à vendre par NATHAN JARVIS & Co, 29 fev enc. Magasins et Commune

VENTES CE JOUR.

Belle Propriété dans la paroisse St Jacques, près du Collège Jefferson. **PAR N. VIGNIE, encanteur,** Bureau enc. Conti et Passage de la Bourse.

SAMEDI 1er avril 1848, à midi, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St Louis [illegible]

Vente par les Gardiens du port. **PAR MORPHY & NEVIUS,** Wm. P. SCOTT, Encanteur.

SAMEDI 11 courant, à une heure, il sera vendu au No 28, rue de la Douane, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra, avaries pendant le voyage d'importation:

47 malles à filets,

37 malles. 11mars

PAR SYKES & HYDE. A. DEVALL, Encanteur.

AUJOURD'HUI samedi, 11 courant, à midi, il sera vendu à leur magasin d'encan, No 51, rue des Magasins:

300 balles olives espagnoles, en déchargement de la barque Augusta, venant de Cadix.

50 barillets sucs en pâte; 300 cafs en raisins.

Blancs de baleine, eau de vie, genièvre, vin et divers autres articles, 16 barils porc, 20 barriques jambons et épaules. 11 mars

Groceries, Provisions et Liqueurs. **PAR MORPHY & NEVIUS,** Wm. P. SCOTT, encanteur.

AUJOURD'HUI samedi, 11 courant, à 10 heures, il sera vendu au No 57, rue des Magasins, Café, thé, sucre, porc, fromage, farine de maïs, farine, jambons, épaules, [illegible] gen, vin rouge, anisette, vin de [illegible] vinaigre, tabac, cigares, bière de barrique et chandelles, savon, 25 chaises, 2 barils à [illegible] 11 mars

Gardienne d'enfant et domestique de maison **PAR PIERSON & BONNEVAL,** *Encanteurs.*

IL sera vendu samedi prochain, 11 courant, à midi, à la Bourse St-Louis:

LOUISE, mulâtresse, âgée de 15 ans, bonne gardienne d'enfant, bonne domestique de maison, pleinement garantie des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—comptant.

Acte de vente pardevant Jean Agaisse, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 10 mars

Vente renvoyée. PAR MORPHY & NEVIUS, Wm. P. SCOTT, Encanteur.

SAMEDI 11 courant, à 4 heures et demie, il sera vendu à son magasin No 30, rue de la Vieille Levée, pour clore diverses consignations:

8 pipes de genièvre;

10 demi-pipes eau de vie Cognac,

40 quarts pipes vin de Porto;

24	idem	vin de Lisbonne-Madère;
27	idem	vin de Marseille;
20	idem	vin de Porto,
45	idem	vin de Porto, marque de grappe

1 poinçon rum de la Jamaïque,

500 caisses vin rouge St Jutien-Medoc;

3 demi-caisses thé poudre à canon;

24 Lattes thé Young Hyson, de 13 liv. chaque;

27	do	thé poudre à canon, de	6	do	
37	do	do	do	de 13	do

10mars—2

PAR F. FERNANDEZ & WHITING.

IL sera vendu lundi prochain 13 du courant, à 4 heures et demie P. M., à l'encoignure des rues Villere et Vieux Bassin, faubourg Tremé, et sans réserve aucune.

Le fonds d'un magasin de groceries bien approvisionné.

Le dit magasin sera vendu en bloc.

Conditions—comptant. 10 mars

Belle maison de campagne sur le lac Pontchartrain à l'encan et sans réserve. **PAR HENRY W. PALFREY.** J. LEVY, encanteur. S. H. LEVY, notaire, Bureau No 27, rue du Camp.

SAMEDI 1er courant, à [illegible] à l'Arcade de Banks, à midi,

Un lot de terre de 100 [illegible] le lac Pontchartrain et la rivière [illegible] [illegible] convenable pour la résidence d'une famille.

Conditions—Un tiers comptant, et la balance [illegible] 10 mars

Cuisinière! Cuisinière! PAR N. VIGNIE, Encanteur.

IL sera vendu samedi 11 mars 1848, à midi à la Bourse St Louis

MARTHE, négresse âgée d'environ 27 ans, cuisinière accomplie, [illegible] garantie.

A vendre à l'amiable une gardienne d'enfant, un excellent forgeron et plusieurs beaux esclaves. 9 mars

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu le samedi onze mars 1848, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, à la folle enchère, et pour le compte et risque de M. [illegible] qui a refusé de se conformer aux conditions de l'adjudication [illegible]

Neuf lots de terre situés au faubourg Washington, désignés par les Nos 1 à 9 [illegible] rue Josephine, Celestine, Port et St Ferdinand, conformément à un plan dressé par [illegible] février 1848.

Les dix neuf lots de terre mesurent chacun 29 pieds 3 pouces de face à la rue Joseph, sur 112 pieds 6 pouces de profondeur, à l'exception des lots Nos 1 et 9 [illegible]

Conditions—comptant.

Les actes de vente par devant Jh. Cuvillier, notaire public. 2 [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. B. ROCHE. Vente de Gardiens du port.

IL sera vendu [illegible]

[illegible]

Colon à voile. PAR F. H. PETITPAIN, *Encanteur.*

MARDI [illegible]

Vente de marchandises sèches par catalogue. **PAR F. H. PETITPAIN.**

MARDI 14 mars 1848, il sera vendu à 10 heures, à son magasin d'encan, No 8, rue du Canal, [illegible]

Conditions à la vente.

Les catalogues seront prêts, et les marchandises pourront être examinées le matin de bonne heure. 11m

Fond de Tailleur. PAR N. VIGNIE, Encanteur.

IL sera vendu lundi, 13 mars, à 10 heures du matin, au No. 146, rue du Vieux Bassin, entre Toulouse et St-Pierre,

Le fond d'un magasin d'habits confectionnés, d'étoffes pour tailleur, &c. &c.

Conditions—comptant. 10 mars

Vente d'une belle résidence dans la Première Municipalité.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.

SAMEDI prochain, 25 du courant, à midi, il sera vendu à la Bourse de Cité,

UN LOT DE TERRE situé en cette ville, rue Toulouse, entre Bourbon et Dauphine, mesurant 25 pieds de face à la rue Toulouse, sur 120 pieds ou plus de profondeur, borné d'un côté par la propriété de M. Gasquet et de l'autre par celle de M. Hosi, ensemble une grande maison en briques à deux étages, bonne cuisine à étages, chambres à domestiques, cour carrelée, water work, jardin dans le fond, etc.

Conditions—Moitié comptant, et la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Acte de vente pardevant Jh. Lisbony, not. pub. 3 mars.

Hôtel de la Baie St Louis. **PAR BEARD, CALHOUN & CO,** P. E. LAVAT, Encanteur.

LUNDI prochain, 20 mars, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks,

La totalité de cette belle propriété connue sous le nom de l'hôtel de la Baie St Louis, située dans la plus belle position des bords du lac, si bien connu des visiteurs du lac qu'elle ne demande pas d'autres détails des avantages qu'elle possède, soit pour l'établissement d'un hôtel ou la résidence d'été d'une famille. La courte distance de la ville et la quantité des habitants et visiteurs rendent la Baie St Louis fashionable et commode. La propriété se compose d'un arpent de face sur 40 arpents de profondeur, excepté un lot de 60 pieds de face sur 120 pieds de profondeur qui en a été sorti. La propriété est bornée au Nord par la terre de M. Bourgeois, et au Sud par la résidence d'Edward Montegut. La propriété sera vendue sans limites, et le mobilier pour ra être vendu à l'amiable ou d'après une estimation.

Conditions de la vente—1|3 comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, sur billets endossés à satisfaction.

Acte de vente pardevant J. B. Beard, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 25fév

EN débarquement du navire St Lawrence, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:

10 quarts pipe, John Durand, La Rochelle, Cognac, 4e preuve 1846;

2	do	do	J. Errand, Cognac,	4 de.
16	do	do	do	do 4e preuve;
10	do	do	Jean Louis,	do 1845,
10 barils	do	do		do

12 quarts pipes J. J. Dupuy, Cognac, 4e p.;

25 demi-barriques vin blanc Sauterne;

46 do do do Barsac.

10 fev J. & J. TARDOS, 15 Conti.

Marchandises de printemps.

REÇU par les navires Asia et Narragansett, du Havre:

6 caisses coutil français, nouveauté,

2	do	toile du Nord.
2	do	mousseline fond blanc, brodée, couleur
2	do	do brochée pour rideaux,
2	do	rubans écossais nouveauté,
2	do	Organdi nouveauté, Harcaun et fils.
1	do	barege couleur.
1	do	voilettes blanches et noires.
1	do	rubans taffetas, unis, noirs et couleurs.
1	do	satin.
2	do	ombrelles unies et à franges.

10 douzaines pèlerines dentelle noire.

6	do	écharpes blanches pour mariée,

1 caisse fleurs fantaisie pour chapeaux.

4	do	mouchoirs ajours fond lin 30 pouces

6 malles chemises de couleur, bel article.

1 caisse serge noire pour tailleurs,

1	do	éventails, à vendre par

FRED. BONIS, 58, rue Conti, 23 jan en face la Banque de la Louisiane

N. B. Tous ces articles ont droit au drawback.

CIGARES—120,000, marque Progreso,

16,200,	do	Campo,
45,500	do	Costa et Co.
21,250	do	Palma.
55,000	do	Espanola.

250,000 cigares et 600 paquets de cigarettes en débarquement du brick Salvador, à vendre par B. VALLS, 22 fév 37, Commune

A Vendre par le soussigné, en débarquement du navire ETNA, venant de Bordeaux,

100 barriques vin rouge.

20 barils vin blanc.

10 quarts de pipe cognac Castillon, 4e preuve.

270 caisses vin rouge St Julien, ayant droit à la réexportation. G. M. LUCAS, 24fév—1m 36, Bienville.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—225 caisses en débarquement des navires New England et R. C. Winthrop, formant un assortiment complet, à vendre à bas prix par R. G. DUNBAR, 28 jan 40 rue de la Douane

NOIR ANIMAL—50 barils de Philadelphie, à vendre par B. VALLS, 7m 37, Commune.

Pour les Attakapas. [illegible] J. PAVY & Co. 11 mars

[illegible]

Jours de départ et arrivages pendant les [illegible] Le steamer BELLE CREOLE, capitaine P. A. Champomier, [illegible] J. L. CHAMPOMIER, Agent, No 16 [illegible] Vieille Levée.

ARRANGEMENT D'ETE. [illegible]

Pour Richmond.—Le joli [illegible] TALAPAS, capitaine [illegible] ALFRED KEARNY & Co., 96, rue des Magasins.

POUR NEW-YORK.—Ligne de [illegible] J. W. STANTON & Co., enc. Magasin et La Levée

POUR NEW-YORK.—Ligne [illegible] J. W. STANTON & Co, enc. Magasin et La Levée.

POUR NEW-YORK.—[illegible] PALESTINE [illegible]

[illegible] ALFRED KEARNY & Co.

[illegible] BAILEY & BAXTER, 77, rue de la Commune.

POUR BOSTON—[illegible] L. H. GALE, 93, rue de la Commune.

POUR BOSTON—[illegible] L. H. GALE, 93, rue de la Commune.

[illegible] LEVI H. GALE, 93, rue de la Commune.

[illegible] BAILEY & BAXTER, 77, rue de la Commune.

POUR NANTES.—[illegible] VICTORIA [illegible] JENKINS & TIGLER.

POUR NANTES—[illegible] JENKINS & TIGLER.

POUR BORDEAUX—[illegible] LEVI H. GALE, 93, rue de la Commune.

[illegible] LEVI H. GALE.

[illegible] JENKINS & TIGLER.

POUR LE HAVRE.—[illegible] L. H. GALE.

POUR LE HAVRE.—[illegible] BOWDITCH, capitaine [illegible] JENKINS & TIGLER, 95 rue de la Commune.

POUR LE HAVRE—Le navire MARY & ADELINE, A. J. capt. [illegible] Pour fret ou passage [illegible] LEVI H. GALE, 17 fev 93, Commune

POUR LE HAVRE—[illegible] RIALTO [illegible] BAILEY & BAXTER.

POUR LE HAVRE—[illegible] JENKINS & TIGLER, 95, rue de la Commune.

POUR LE HAVRE.—Le navire EMPEROR, cap. Brown, [illegible] JENKINS & TIGLER, 23, Commune.

POUR MARSEILLE—[illegible] JENKINS & TIGLER.

[illegible] MARY LAND [illegible] JENKINS & TIGLER.

POUR GÊNES—[illegible] Pour le fret de 100 balles de coton [illegible] LEVI H. GALE, 93, rue Commune

POUR COWES.—Le [illegible] JENKINS & TIGLER, 95, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL.—[illegible] PACIFIC, capt. [illegible] BAILEY & BAXTER, 77, rue Commune

POUR LIVERPOOL.—Le navire VANDALIA [illegible] BAILEY & BAXTER, 77, rue Commune.

POUR LIVERPOOL.—Le navire [illegible] BRUCE, [illegible] BAILEY & BAXTER, 77 rue Commune.

[illegible] HELEN [illegible] FOSDICK & BRO, 47, rue du Camp.

POUR GLASGOW—Le navire américain KATE HOWE, [illegible] BAILEY & BAXTER, 77, Commune

A VENDRE—Le [illegible] fine voilure, SOPHIA, de 171 tonneaux, doublé et chevillé en cuivre; pour les conditions, s'adresser à ALFRED KEARNY & Co, 7 mars 96, rue des Magasins

HUILE [illegible] Poinçons des familles, à vendre par [illegible] gallons, par NATHAN JARVIS & Co, enc. Magasins et Commune